



DELIBÉRATIONS N°235
CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 DÉCEMBRE 2021

DEL 2021.12.08/235

Thème :
FINANCES

Objet :
Marché couvert :
gratuité des droits de
place - 22 décembre
2021

Convocation :
Date : 01/12/2021
Affichage : 01/12/2021

Nombre de membres du
conseil municipal

En exercice : 33
Présents : 24
Nombre de
suffrages
exprimés : 32

Le **mercredi 08 décembre 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Annie ASTIER-CONVERSE, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Christophe OSTI, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Maud GADÉ, Natalia SERTOOUR, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Éric PEYTHIEU donnant pouvoir à Élisabeth FAURE
Christian FERRUS donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Maud GADÉ
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Renaud PONS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Solange MICHEL donnant pouvoir à Nathalie SERTOOUR
Élie HAMDANI donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

Absents excusés :

Éric PEYTHIEU, Christian FERRUS, Michèle SKRIPNIKOFF, Monique OLLAGNIER, Marie SOUBRANE, Sandrine CORDIER, Solange MICHEL, Élie HAMDANI

Absent :

Arnaud MURGIA

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

Rapporteur : Richard NUSSBAUM

005-210500237-20211208-2021_12_235-DE

Reçu le 10/12/2021

Publié le 10/12/2021

VU la délibération n° DE 2020.12.09/196 du conseil municipal du 9 décembre 2020 portant actualisation des tarifs des droits de place ;

- CONSIDERANT** l'aménagement en cours d'un marché couvert dans le « Hangar o » de l'ancienne caserne Berwick ;
- CONSIDERANT** l'aménagement en cours des abords du futur marché couvert par la SPL AREA REGION SUD dans le cadre de la ZAC des quartiers du 15/9 ;
- CONSIDERANT** le déplacement prévu de l'ensemble du marché de plein air dans le marché couvert et à ses abords, à compter du 22 décembre 2021 ;
- CONSIDERANT** la volonté de la Ville d'associer les commerçants locaux sédentaires à l'inauguration du marché couvert ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Finances et Affaires Générales », réunie le 06/12/2021 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'accorder à titre exceptionnel la gratuité des droits de place aux commerçants locaux sédentaires disposés à participer à l'inauguration du marché couvert le 22 décembre 2021 (ou à une autre date si l'inauguration devait être reportée) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.12.08/235

PUBLIÉE LE : **10 DEC. 2021**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

